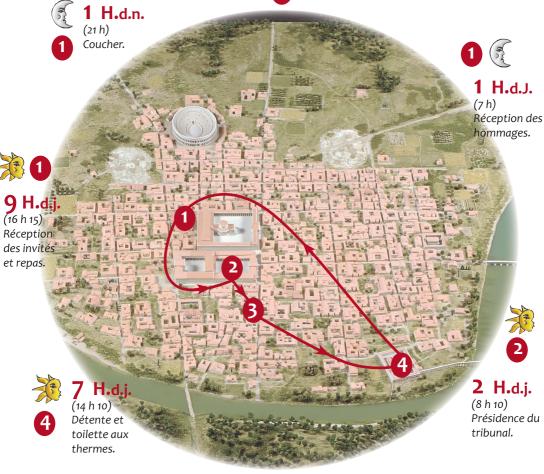


### Caius Pompeius Silvinus

(maître de la maison)









**4 H.d.j.** (10 h 45)

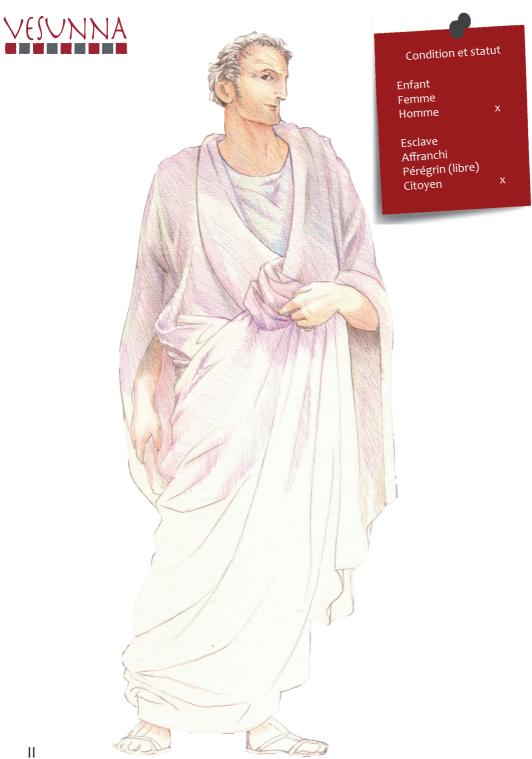


Déjeuner rapide et repos.

 $\mathbf{H.d.j.}$  . = heure du jour  $\mathbf{H.d.n.}$  = heure de la nuit.



Le temps était divisé en deux parties : le jour et la nuit. On comptait 12 heures du lever au coucher du soleil, puis 12 nouvelles heures pendant la nuit. 1 heure n'avait donc pas la même durée en hiver et en été, ou le jour et la nuit.







# N'est pas citoyen qui veut!

Au début de l'Empire, tous les gallo-romains n'étaient pas citoyens. Au contraire, la plupart étaient des pérégrins. Ils étaient libres mais n'avaient pas les droits des citoyens romains. On pouvait avoir différents statuts :

esclave,

- pérégrin (libre),
- affranchi (esclave libéré),
- citoyen.

### Honneur à l'empereur!

Des rassemblements collectifs autour du culte impérial étaient obligatoires. Ils cimentaient la vie locale autour de la puissance de l'empereur.

### Comme un citoy

Le citoyen po prénom, son n Exemple avec prénom, Pomp Pour distinguer esclaves ne por

Le citoyen porta sions. Ni les femr n'avaient pas la droit de porter ce Ce vêtement étai était cher. Il falla tissu pour faire une

### Moitié maire / moitié prêtre :

Les duumviri (au nombre de 2), sortes de maires de la ville, étaient souvent aussi flamines, prêtres du culte de l'Empereur. Ils étaient élus tous les ans.

# Auguste, un empereur malin...

Après la conquête des Gaules, Auguste voulait éviter la rébellion des gaulois. Plutôt que d'utiliser la force avec l'armée, il a « inventé » les gallo-romains. Il a administré le territoire en créant une organisation

en provinces, elles même découpées en cités.

Sur le terrain, il lui fallait des hommes de confiance. Il avait donc accordé la citoyenneté à certains chefs gaulois. C'était un grand honneur pour eux. En échange, ils devaient prendre en charge la construction et la direction des villes dans lesquelles tout était organisé pour faire la publicité de l'empereur et de Rome.

## Du monde sur le foru

Le forum était le lieu de réunion :

- du sénat local, ou conseil des décurions, qui élisait les magis
- du collège des magistrats, qui composait des questeurs, des et des duumviris.

Ils décidaient des affaires de la cit valent de la ville plus le départen

#### nt reconnaître en?

om de famille et un surnom. notre personnage : Caius était son eius son nom, Silvinus son surnom. un esclave d'un citoyen, facile! Les

ait la toge pour les grandes occanes, ni les habitants de l'Empire qui citoyenneté romaine n'avaient le vêtement de prestige. t réservé aux riches car le tissu it compter plus de 6 mètres de

ortait 3 noms, le *Tria nomina :* son

taient qu'un seul nom.

Découpage du territoire :

L'Empire romain : 5 000 000 km<sup>2</sup>.

Population: entre 50 et 60 000 000 habitants.

Capitale: Rome (1250 000 habitants)

Les provinces : environ 43, dont 4 provinces galloromaines: Narbonnaise, Lyonnaise, Belgique, Aquitaine.

Les cités : environ 60 dans les 3 provinces (Lyonnaise,

Belgique, Aquitaine).

En Dordogne, c'était la cité des Pétrucores (superficie : environ le département de la Dordogne actuel).

Aujourd'hui : la France, les régions, les départements.

#### Vesunna, chef-lieu de la cité des Pétrucores, les traditions ont la vie dure:

Vesunna (Périgueux) était la ville chef-lieu de la cité des Pétrucores au sein de la province d'Aquitaine. Les noms Vesunna et Pétrucores sont des noms d'origine celtes qui ont été conservés durant toute la période gallo-romaine.

#### Tout pour êre élu!

Les notables, pour gagner en prestige, payaient la construction des grands édifices publics de leur ville et l'organisation de spectacles, de jeux, de banquets : on appelait cela l'évergétisme.

#### $\mathbf{m}$ :

trats, se édiles

é (l'équiient).

### Qui fait quoi?

Les magistrats avaient des rôles diffé-

- les questeurs : les finances, les édiles : la police, l'entretien des rues et des bâtiments, l'alimentation en eau,
- les duumviri : la justice.

### Plusieurs maisons:

Les riches notables pouvaient posséder plusieurs demeures. Les domus en ville, les villae à la campagne. La partie agricole des villae était une source de revenus.





### Le maître de la domus, Caius Pompeius Silvinus

Mon nom est Caius Pompeius Silvinus, fils de Caius. Je fais partie de la plus illustre et plus ancienne gens (famille) Pompeia de Vesunna. D'abord installé en Narbonnaise, mon père a décidé de venir vivre en Aquitaine dans cette nouvelle ville de la Cité des Pétrucores pour des raisons politiques. Nos origines ne sont donc pas locales mais ma famille a financé les travaux des plus grands bâtiments de la ville.

Pompeia Restituta est mon unique sœur et je suis marié sans *manus* avec Prisca (elle reste sous l'autorité de son père). Elle fait partie de la prestigieuse famille Iulia, presqu'aussi illustre que la nôtre. Nous avons deux enfants de 6 et 12 ans, au destin prometteur, enfin... pour mon fils Caius Pompeius Silvinus qui souhaite poursuivre « l'œuvre politique de son père ».

A l'aube de mes 40 ans, je viens d'être élu duumvir (l'un des deux maires) de Vesunna, le plus haut rang des magistrats. J'étais avant édile, chargé de l'entretien des monuments publics. Pour devenir duumvir, j'ai dû payer de mes deniers l'embellissement de ma cité. J'ai pris à ma charge la construction de certains bâtiments et distribué de temps à autre de l'argent à mes concitoyens. L'argent, pour moi, n'est vraiment pas un problème et ma réputation s'est surtout faite grâce à l'organisation de jeux, de spectacles à l'amphithéâtre ou de banquets dans ma belle et grande demeure.

Ma nouvelle fonction me prend beaucoup de temps et je vois peu ma famille. Mon épouse est également très occupée. C'est une bonne femme au foyer. Elle gère bien l'éducation de nos enfants, mais n'y consacre pas assez de temps. Elle a décidé d'installer, dans notre grande domus (maison) du centre-ville, un atelier de tissage qu'elle supervise. Je lui ai fait part de mon désaccord mais son père, qui a sur elle toute autorité, la conforte dans cette activité. Une femme doit savoir filer la laine et s'en contenter... Je ne perds pas espoir qu'elle revienne à la raison, car nous souhaitons avoir un troisième enfant, comme l'Empereur le préconise.

Bien sûr, mes ambitions politiques ne s'arrêtent pas là. Je souhaiterais faire partie du Conseil des Cités qui est, en quelque sorte, l'équivalent local du Sénat romain pour les provinces gallo-romaines, constitué de notables comme moi. J'aimerais occuper la première place de ce conseil et gérer l'ensemble des affaires, élire les différents magistrats. Pour cela il faut être très apprécié par les citoyens, c'est pourquoi mon rôle de duumvir sera déterminant pour la suite. Mon but est de laisser une trace dans l'histoire de cette cité et, pourquoi pas, de l'Empire.

### CAIUS POMPEIUS SILVINUS:

« A CAIUS POMPEIUS SILVINUS, fils de Caius, les Pompeii, Dapsilis et Priscus, ont payé de leur argent (cette dédicace ou ce monument) ». Inscription retrouvée à Périgueux. BOST, FABRE. I.L.A. Pétrucores n° 74.

Vesunna,
musée gallo-romain
de la Ville de Périgueux,
est une structure
co-validée par
l'Education Nationale
et le Ministère
de la Culture.

#### VIII

#### Bibliographie:



- Citoyenneté antique, citoyenneté contemporaine. Revue de l'association Méditerranées, n° 8. Ed. L'Harmattan, 1996.
- Costumes et textiles en Gaule romaine. G. ROCHE-BERNARD. Ed. Errance, Paris, 1993.
- L'Enfant en Gaule romaine. G. COULON. Ed. Errance, Paris, 1994.
- L'Enfant en Gaule romaine par G. COULON. ARKEO junior, n° 119.
   Ed. Faton, mai 2005.
- Esclave en Grèce et à Rome. J. ANDREAU, R. DESCAT. Ed. Hachette Littératures, 2006.
- La Femme dans la Rome Antique. D. GOUREVITCH et M.-T. RAESPAET-CHARLIER. Ed. Hachette Littératures, 2001.
- La Femme dans la société gallo-romaine. A. PELLETIE. Ed. Picard, Paris, 1984.
- La Femme romaine au début de l'Empire. F. GILBERT, D. CHASTENET. Ed. Errance, Paris, 2007.
- La Gaule pendant la paix romaine. P.M. DUVAL. Ed. Hachette, 1989.
- Jouer dans l'Antiquité. Musée d'Archéologie Méditerranéenne.
   Ed. Réunion des musées Nationaux, 1992.
- Lucullus dîne chez Lucullus. C. THOMAS VALLON, A. VALLON DE MONTGRAND. Ed. Equinoxe, Saint-Rémy-de-Provence, 2006.
- Inscriptions Latines d'Aquitaine, Pétrucores. J.-P. BOST, G. FABRE. Ed. Ausonius, 2001.
- Les Murs murmurent, graffitis gallo-romains. A. BARBET, M. FUCHS. Ed. In Folio, 2008.
- Lexique d'histoire et de civilisation romaine. J.-L. LAMBOLEY. Ed. Ellipses, 1995.
- La Peinture romaine, J.M. CROISILLE, Ed. Picard, Paris, 2005.
- La Peinture murale en Gaule romaine. A. BARBET. Ed. Picard, 2008.
- Visiter Vesunna. E. PENISSON. Ed. Sud-ouest, 2005.
- Vivre à Rome, le témoignage des mosaïques, la mosaïque des témoignages. Exposition musée d'Istres. Ed. Musée d'Istres, 1994.

#### Livres jeunesse:

- Conte-moi Pompéi. A. BARBET. Ed. Ausonius Junior, 2005.
- Les Gallo-romains. BONJOUR L'HISTOIRE. Ed. PEMF, 1997.
- Naissance d'une cité romaine. D. MACAULAY. Ed. L'école des loisirs, 1998.
- Rome Antique, Gallimard Jeunesse, 2003.
- Rome et l'Empire Romain. F. DIEULAFAIT. Les Encyclopes, Ed. Milan jeunesse, 2003.
- La Vie des enfants au temps des gallo-romains. G. COULON. Ed. du Sorbier, 2001.

Vesunna – Site-musée gallo-romain – 20, rue du 26° R.I. – 24000 Périgueux. Médiation : G. Cournil ; M. Dussoulier ; J.L. Davy ; M. Grenier. Réservations : J.L. Davy. Projets : G. Cournil. Tél. : 05 53 53 00 92 . Fax : 05 53 35 40 12

vesunna@perigueux.fr - mediation.vesunna@perigueux.fr www.vesunna.fr